

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 24 (1883), p. 381-388

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1883__24__381_0

© Société de statistique de Paris, 1883, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 11. — NOVEMBRE 1883.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 OCTOBRE 1883.

Présidence de M. E. CHEYSSON.

La séance est ouverte à 9 heures du soir.

MM. Cheysson, Loua et Liégeard présentent la candidature de :

MM. Achille MERCIER, membre de la Société d'économie politique de Paris ;
Augustin DULAURIER, rédacteur au ministère du commerce.

Conformément aux précédents, il est procédé au vote et les deux candidats sont nommés membres titulaires de la Société de statistique de Paris.

M. le Président rappelle à la Société que le premier des trois concours qu'elle a institués avait trait à la question des moyennes, et que le délai pour la production des mémoires expirait le 1^{er} octobre.

C'est sans doute la brièveté de ce délai qui a limité le nombre des concurrents, car deux mémoires seulement ont été déposés au secrétariat ; mais le nombre ne fait rien à l'affaire et ne préjuge pas la valeur du concours.

Conformément au règlement adopté sur le rapport de M. Levasseur dans sa séance du 17 février 1883, le Bureau a nommé la commission des prix, laquelle se compose de MM. Levasseur, Cheysson, Loua, de Foville et Keller. La commission s'est mise aussitôt à l'œuvre pour l'examen des mémoires et fera connaître sa décision dans la séance du 19 décembre prochain.

M. le Président informe ensuite la Société que le Congrès des sociétés savantes se tiendra à la Sorbonne au mois d'août prochain. On sait que, depuis un an, les sciences économiques et sociales forment une section spéciale de ce Congrès. Le ministère de l'instruction publique vient d'arrêter le programme des questions qui

seront discutées dans cette section nouvelle, et la Société de statistique sera heureuse d'y retrouver précisément celles qu'elle avait elle-même proposées au choix du ministre (1), à savoir :

1° La division de la propriété en France, avant et après 1789 ;

2° Étudier les mouvements de la population sur un point déterminé de la France rurale, soit sous l'ancien régime, soit depuis la Révolution ;

3° Étudier sur un point quelconque de la France l'influence économique et sociale d'une voie de communication nouvellement ouverte : chemin de fer, canal, route, pont....

Les instructions ministérielles précisent avec force le point de vue auquel il faut se placer pour l'étude de ces questions :

« La méthode de la section des sciences économiques et sociales, disent ces instructions, est celle que la tradition a consacrée depuis longtemps dans le comité des travaux historiques : c'est la méthode de l'érudition, laquelle consiste à n'appuyer de conclusions que sur des documents précis, authentiques et bien étudiés. Cette méthode est applicable aux études contemporaines comme à l'histoire du passé ; elle leur est même d'autant plus utile qu'elle les garantit contre les digressions et qu'elle leur fournit un terrain solide, celui de l'observation des faits.

« La section considère les dissertations théoriques comme étant beaucoup moins de son ressort que les faits. Elle s'attachera surtout à la publication des textes, à la connaissance des actes, aux statistiques, qui, si elles peuvent égarer le jugement lorsqu'elles sont mal établies ou mal interprétées, sont un puissant instrument d'investigation dans les sciences sociales lorsqu'elles sont bien faites, aux monographies, qui peuvent égarer si le type est mal choisi, mais qui, composées avec méthode et discernement, sont aussi un moyen efficace pour pénétrer dans le détail de la vie économique et sociale d'un peuple. »

M. le Président constate avec satisfaction que cette méthode assure à la statistique une place d'honneur dans les délibérations de la section des études des sciences économiques et sociales, et il espère que la plupart des membres de la Société considéreront comme un devoir de participer activement aux travaux du prochain Congrès, en étudiant d'avance les questions qui relèvent plus spécialement de leur compétence. Peut-être même serait-il bon que la Société mît ces questions à son ordre du jour avant la date de la réunion du Congrès, pour qu'elle pût entendre les orateurs disposés à les traiter à la Sorbonne, et leur donner en toute connaissance de cause mandat de parler en son nom. (*Assentiment.*)

M. le Président annonce ensuite que le Conseil, encouragé par le succès de l'année dernière, a décidé, sauf ratification de l'assemblée, que les *conférences*, tenues à la Sorbonne sous les auspices de la Société, seront reprises à partir du 14 novembre. Comme l'année dernière, ces conférences auront lieu le mercredi, à 8 heures $\frac{1}{2}$ du soir, dans la petite salle Gerson de la Sorbonne. Une première série de conférences est arrêtée pour les mercredis 14 et 28 novembre, 12 décembre 1883 ; 9, 23 et 30 janvier 1884 (2).

Les membres qui voudraient prendre la parole sont invités à vouloir bien se faire

(1) Voir *Journal de la Société de statistique*, numéro de juin 1883, p. 222.

(2) Voir à la 3^e page de la couverture le programme de ces conférences et la note ci-après, p. 388.

inscrire, dans le plus bref délai possible, chez M. le Secrétaire général. Des cartes pour la première série seront prochainement distribuées. (*Approuvé.*)

Il est donné lecture de la correspondance écrite ; plusieurs lettres de remerciement ont été envoyées par les membres nouvellement reçus.

La Société des ingénieurs civils demande l'échange de notre Journal avec son Bulletin. (*Accordé.*)

M. le Secrétaire général donne la nomenclature des ouvrages et documents déposés sur le bureau, et dont la liste est ci-jointe :

- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> <i>Annuaire statistique de la France</i> (1883). <i>Résultats statistiques du dénombrement de la population en 1881</i>, publiés par le Ministre du commerce. <i>Statistique des établissements pénitentiaires en 1879</i>, publiée par le Ministre de l'intérieur. <i>Statistique judiciaire pour 1881 (justice criminelle et justice civile et commerciale)</i>, 2 vol. ; publiée par le Ministre de la justice. |
| FRANCE . . . | <ul style="list-style-type: none"> <i>Tableau général du commerce de la France</i> (1882), publié par le Ministre des finances. <i>Relevé général du tonnage des fleuves et canaux</i> (1881), publié par le Ministre des travaux publics. <i>Atlas de statistique graphique (Population et Service vicinal)</i>, dressés par M. Anthoine, et publiés par le Ministère de l'intérieur. <i>Les Vins de France</i>, par M. Léon Chotteau. |
| AUTRICHE-HONGRIE. | <ul style="list-style-type: none"> <i>Statistique des chemins de fer</i> (1879-1880). <i>Annuaire de la ville de Prague</i> (1883). |
| PRUSSE . . . | <i>Statistique de Prusse</i> , LXXI, 1882. <i>Météorologie.</i> |
| SUÈDE. . . . | <i>Mouvement de la population en 1881.</i> (A. XXIII.) |
| NORVÈGE. . . | <i>Statistique de Norvège. — Commerce, navigation, chemins de fer, pêches maritimes.</i> |
| ITALIE. . . . | <ul style="list-style-type: none"> <i>Statistique de l'instruction publique</i> (1880-1881). <i>Les Affaires pénales</i> (1880). <i>L'Émigration, avec comparaisons internationales</i> (1882). <i>Les Causes de mortalité</i> (1882). |
| BELGIQUE . . | <ul style="list-style-type: none"> <i>Mouvement de la population</i> (1882). <i>Exposé de la situation du Royaume de 1861 à 1875.</i> Vol. II, 12^e fascicule. |
| SUISSE . . . | <i>Statistique de l'instruction publique</i> , de M. Grob, 7 fascicules. |
| ÉTATS-UNIS. . | <ul style="list-style-type: none"> <i>Finances</i> (1880). <i>Commerce</i> (1881). |
| <i>Documents divers, journaux, etc.:</i> | <ul style="list-style-type: none"> <i>Annales du commerce extérieur</i> (1883), fascicules 7, 8 et 9. <i>Bulletin de l'agriculture</i> (1883), fascicules 5 et 6. <i>Revue maritime</i>, août, septembre et octobre 1883. <i>Revue des travaux scientifiques</i> (Ministère de l'instruction publique), tome III, n^o 4. |
| FRANCE . . . | <ul style="list-style-type: none"> <i>Revue scientifique</i>, n^{os} 3 à 15 (du 21 juillet au 13 octobre). <i>Revue des sociétés</i> (août à octobre). <i>Bulletin de la Société de géographie</i> (1^{er} trimestre 1883). <i>Annuaire des contributions directes</i> (1883). <i>Bulletin de la Société scientifique de Nice</i> (tome VIII, 1882). <i>Journal d'hygiène</i> (numéro de juillet). |
| GRANDE-BRETAGNE. | <i>Journal de la Société de statistique de Londres</i> (2 ^e trimestre 1883). |
| BELGIQUE . . | <ul style="list-style-type: none"> <i>Moniteur des intérêts matériels</i>, n^{os} 29 à 41 (du 22 juillet au 14 octobre). <i>Moniteur industriel</i>, n^{os} 29 à 41 (du 19 juillet au 11 octobre). |
| PRUSSE . . . | <ul style="list-style-type: none"> <i>Journal du bureau royal de statistique de Prusse</i> (1^{er} semestre 1883). <i>Annales de statistique</i>, série III, volumes 5, 6 et 7. |
| ITALIE. . . . | <ul style="list-style-type: none"> <i>Bulletins mensuels (notices commerciales, banques d'émissions, institutions de crédit et de prévoyance, caisse d'épargne).</i> <i>Enquête agricole</i>, volume VIII, 2^e partie. <i>Monographies diverses</i> |

- ROUMANIE . . . { *Statistique judiciaire en Roumanie pour l'année 1878*, publiée par l'office central de statistique au Ministère de l'intérieur.
 { *Statistique roumaine. — Mouvement de la population pour l'année 1880 d'après les registres de l'état civil.*
- AMÉRIQUE DU SUD. *Revue sud-américaine*, de M. Lamas (nos 26 à 30).
- OUVRAGES . . . { *Atlas scolaire. — Cours complet de géographie. — Livre du maître* (nouvelle édition), par M. E. Levasseur, de l'Institut.
 { *Les Lauréats voyageurs*, par M. Jules Blancard.

M. le Secrétaire général fait remarquer l'affluence inusitée des documents officiels français qui nous ont été envoyés. Elle constitue un indice significatif du développement de la statistique dans nos administrations publiques, en même temps qu'elle témoigne de leur bienveillance à notre égard.

Tous ces ouvrages seront étudiés avec soin, et M. le Secrétaire général en indique rapidement la teneur et le caractère; il insiste, en quelques mots, sur les deux dernières publications du Bureau de la statistique générale : l'*Annuaire statistique* qui en est à sa sixième année et dont l'utilité n'est plus à démontrer; les *Résultats statistiques du dénombrement de 1881*, qui étaient impatiemment attendus; la *Statistique judiciaire*, dont M. Yvernès a tiré de si nombreux enseignements; la *Statistique du tonnage des cours d'eau*, dont notre collègue M. Beaurin-Gressier nous rendra compte; enfin, les deux beaux *Atlas de statistique graphique* du ministère de l'intérieur, dressés sous l'intelligente et féconde direction de notre collègue M. Anthoine, et dont M. Cheysson veut bien se charger de rendre compte à la Société dans une des prochaines séances.

Le même mouvement en faveur de la statistique s'accroît dans tous les pays, et les envois étrangers n'ont pas été moins importants. Il suffira de citer le *Tableau du mouvement de la population de la Suède*, qui est un modèle en ce genre; la *Statistique de l'émigration italienne*, suivie d'une *comparaison avec l'émigration des autres peuples*, celle des *Chemins de fer de l'Autriche-Hongrie*, etc., etc.

M. le Président insiste à son tour sur la richesse des envois bibliographiques faits à la Société. Le catalogue de la bibliothèque est terminé en manuscrit. Le Conseil songe à le faire imprimer et à le distribuer à tous les membres, en même temps qu'à prendre des mesures pour mettre tous ces précieux matériaux à la disposition des travailleurs. Il recommande de nouveau l'*Annuaire statistique de la France*, dont M. Loua était le seul à ne pas pouvoir faire l'éloge, et qui devrait être entre les mains de tous les économistes et de tous les statisticiens.

M. CHERVIN s'associe aux paroles de M. le Président. Il désirerait toutefois qu'en ce qui concerne le chapitre relatif au recrutement de l'armée, il fût donné plus d'extension à la série des causes d'exemption.

M. GIMEL demande à dire quelques mots sur le programme du Congrès des Sociétés savantes. Ce programme mentionne en première ligne la *Division de la propriété en France*, avant et depuis 1789; mais le document le plus essentiel et le plus précieux pour l'élucidation de cette importante question consiste incontestablement dans le relevé des cotes foncières et de leur contenance. L'exécution d'un pareil travail, qui n'a eu lieu que 5 fois au cours de ce siècle, en 1816, 1826, 1836, 1842 et 1858, a été l'objet d'un vœu exprimé à diverses reprises, et que lui-même a développé amplement, avec force raisons à l'appui, dans sa conférence à la Sorbonne du 4 avril 1883 (1).

(1) Voir ci-dessus numéro de juin 1883, p. 223.

La réunion ayant aujourd'hui la bonne fortune de posséder M. le Directeur général des contributions directes, M. Gimel le prie de vouloir bien fournir quelques assurances à cet égard.

M. BOUTIN répond qu'il considère en effet comme du plus grand intérêt de reprendre pour toute la France le travail que M. Gimel a eu le mérite d'opérer par ses propres efforts et à ses frais pour les quatre départements du Nord, du Gers, de l'Yonne et de l'Isère de 1857 à 1874, où il a successivement exercé les fonctions de directeur des contributions directes.

Mais c'est moins aux contrôleurs qu'aux percepteurs des contributions, — qui n'ont en général que sept à huit communes à gérer, — qu'il appartiendra de fournir les bases de cette enquête. La question ressortit donc plus spécialement au directeur général de la comptabilité publique.

M. Boutin ne met pas en doute que son collègue ne partage ses vues sur l'utilité de ce travail, et il s'offre bien volontiers à en concerter avec lui la réalisation dans la limite compatible avec les exigences de leurs deux services.

M. GIMEL croit être l'interprète de la Société en remerciant M. le Directeur général de ses déclarations. Grâce à sa haute intervention, le travail dont il s'agit ne peut manquer d'arriver à une solution favorable, et constituera un grand service rendu à la science et au pays.

Avant d'entamer l'ordre du jour, M. le Président annonce à l'assemblée qu'il a l'honneur d'avoir à ses côtés M. Larrañaga y Loyola, propriétaire du chemin de fer de Trujillo à Ascope, qui dessert les vallées de Chicama et de Moche, situées au nord du Pérou, et, malgré la guerre avec le Chili, a gardé dans la production sucrière de cette vallée d'importants éléments de trafic.

Sur l'invitation qui lui en est adressée, M. Larrañaga veut bien donner les renseignements suivants au sujet de cette entreprise :

Longue de 72 kilomètres, la ligne de Trujillo a coûté environ 15 millions de francs, soit 200,000 fr. par kilomètre. Elle a été terminée en 1876 et sert spécialement aux transports des sucres et alcools de cannes, dont la production annuelle atteint moyennement la somme considérable de 22 millions de francs pour les vallées de Chicama et de Moche, grâce au développement de l'agriculture sous l'influence des capitaux étrangers.

Des embranchements relient à cette ligne les principales *haciendas*, qui sont de véritables colonies agricoles, pourvues d'un outillage mécanique très perfectionné (y compris les appareils d'éclairage électrique pour le travail de nuit dans les champs de canne), et qui occupent jusqu'à 2,500 ouvriers.

La largeur de la voie est de 0^m,935 et la pente la plus forte de 0^m,0175. Le poids des rails est de 27 kilogr. par mètre courant. Le matériel roulant, de provenance américaine, comprend 11 locomotives, 22 wagons à passagers et 90 wagons à marchandises.

La ligne traverse la rivière de Chicama sur un pont métallique de 600 mètres de longueur, distribués en 26 arches. Elle aboutit au port de Salavarry, accessible aux navires du plus fort tonnage.

Le tarif est de 1 fr. 35 c. par tonne et par kilomètre. Pour le sucre, ce tarif, entre une station quelconque et Salavarry, est uniformément fixé à 33 fr. la tonne.

Le transport du sucre, en 1877 et 1878, a été en moyenne de 4,000 tonnes par an. La guerre ne l'a réduit que d'un quart environ, malgré les ruines et les désastres infligés au reste du pays.

Les bénéfices annuels, en temps normal, s'élèvent à 4,400,000 fr., dont le transport des passagers ne forme guère qu'un huitième.

M. le Président remercie, au nom de l'assemblée, M. Larrañaga de ses intéressantes données sur une entreprise qui prouve la vitalité du Pérou, et fait pressentir le degré de prospérité auquel s'élèvera son agriculture, le jour sans doute prochain où prendra fin une guerre désastreuse et beaucoup trop prolongée (1).

La parole est accordée à M. de Malarce pour une communication sur le rôle joué par la statistique au Congrès des institutions de prévoyance.

Nous publierons très prochainement cet intéressant travail.

L'ordre du jour appelle la communication de M. Jacques BERTILLON sur le divorce.

Cette communication a déjà été faite devant la commission du Sénat, nommée pour examiner le projet de loi sur le divorce, adopté par la Chambre des députés ; mais l'auteur n'oublie pas qu'il parle en ce moment devant des statisticiens. C'est donc surtout à la statistique qu'il aura recours, et pour rendre ses démonstrations plus claires et plus précises, il place sous les yeux de l'assemblée une série de diagrammes et autres figurations graphiques, qui sont la représentation fidèle des nombreux documents qu'il a relevés sur cette question.

Dans le premier de ces diagrammes, M. Bertillon a classé les divers pays de l'Europe d'après la fréquence des divorces ou des séparations de corps, mesurée par le rapport de ces faits au nombre moyen des mariages. Ses observations embrassent généralement une période de dix ans.

On voit, d'après cette figure, que les pays qui offrent le moins de divorces ou séparations de corps sont :

La Norvège, la Finlande, la Russie, l'Angleterre, l'Écosse et l'Italie.

Ceux où les divorces et séparations ont une fréquence moyenne sont :

La Suède, la France, l'Alsace-Lorraine, la Belgique, les Pays-Bas, Bade, le Wurtemberg, la Bavière, la Prusse, la Hongrie et la Transylvanie, la Roumanie.

Ceux où ils sont exceptionnellement fréquents :

Le Danemark, la Suisse, la Saxe-Royale et la Thuringe.

En discutant ce classement, M. Bertillon arrive à conclure que la principale cause du divorce ou de la séparation tient avant tout à l'influence des traditions religieuses.

Ces traditions n'agissent pas toutes avec la même puissance ; mais partout elles agissent et agissent dans le même sens. Partout les protestants ont plus de tendance au divorce et à la séparation que les catholiques, et toujours la différence est considérable. Il n'y a, à cette règle, aucune exception.

Quoique relativement secondaire, l'influence de la race est loin d'être négligeable. Ainsi les Allemands paraissent être portés au divorce plus que les autres races ; les Latins, au contraire, les Slaves, les Celtes, les Flamands y sont, toutes choses égales d'ailleurs, plus réfractaires.

Dans un autre diagramme, M. Bertillon compare, dans chaque pays, la population générale à celle des grandes villes. Partout les villes tiennent le premier rang et laissent les campagnes bien loin derrière elles. L'agglomération urbaine doit donc être considérée comme un des principaux facteurs de la fréquence du divorce.

(1) Un traité de paix avec le Chili a été signé le 20 octobre 1883.

Le temps enfin est un facteur non moins important. Dans tout pays, dans toute province, dans toute ville, la fréquence du divorce et de la séparation suit, depuis le commencement du siècle, une marche ascendante.

Cet accroissement paraît encore plus rapide en France que dans les autres pays, et il ne paraît pas qu'il soit dû à la loi sur l'assistance judiciaire, dont l'action n'a été que momentanée et n'a modifié que légèrement la courbe d'ascension qui se manifestait auparavant.

M. Bertillon s'attache ensuite à prouver un fait qui paraîtra bizarre tout d'abord, mais dont les diagrammes qu'il développe lui semblent établir la constance : c'est le rapport intime qui existe entre la fréquence du divorce et celle du suicide. A quelque point de vue qu'on se place, les diagrammes du suicide sont si semblables à ceux du divorce ou de la séparation, qu'on pourrait presque les superposer.

Ce n'est pas que l'auteur veuille assimiler les divorcés aux fous et aux suicidés, mais les divers fléaux dont il s'agit sont le fruit de la civilisation surmenée et de la vie fiévreuse qui caractérisent les temps modernes. Les cerveaux faibles ont peine à résister à cette action, qui est bien plus forte dans les villes que dans les campagnes, chez les protestants que chez les catholiques, et sur les races les plus avancées que sur celles qui sont encore en arrière. Les divorcés, comme les fous et les suicidés, font tous partie de la grande famille de ceux qu'il se permettra d'appeler la famille « *des détraqués* ».

Dans ces conditions, est-il légitime de croire que la loi du divorce ou autres semblables doivent avoir une influence indéfinie sur la fréquence des séparations ? L'observation prouve que cette influence ne peut être que momentanée, et ne saurait prévaloir contre les lois plus générales qui tiennent aux mœurs et de l'état social des populations.

L'étude des circonstances qui entourent le divorce concourt à justifier cette opinion.

Quelles sont en effet les circonstances qui rendent le divorce fréquent ?

C'est la *profession*, la position sociale des époux : les classes bourgeoises et notamment les commerçants, présentent dans tous les pays un nombre considérable de divorces, tandis que la proportion est toujours faible pour les paysans.

C'est l'*âge* : les jeunes gens divorcent plus volontiers que les gens qui ont dépassé la quarantaine.

C'est l'*âge relatif des époux* : plus l'âge du mari l'emporte sur celui de la femme et plus le divorce est rare. Si la femme est plus âgée, le divorce devient très fréquent.

Que peut la loi sur des causes naturelles si graves ? Le divorce par consentement mutuel même peut être, à cet égard, considéré comme à peu près sans danger, et ce qui tend à le prouver, c'est que l'Italie, qui est le seul pays où l'on fasse usage de cette procédure, est un de ceux où les séparations sont les plus rares.

Après cette étude générale des causes de divorce, M. Bertillon parle des conséquences que la séparation peut avoir sur les divorcés eux-mêmes, mais l'heure avancée ne lui permet que d'effleurer cette question. On peut toutefois conclure du diagramme qu'il a présenté sur cette question, que l'état des divorcés peut être assimilé, au point de vue démographique, à celui des veufs, dont la mortalité, on le sait, est bien supérieure à celle des mariés et même des célibataires du même âge.
(*Applaudissements*)

Quoique les conclusions absolues de l'orateur sur l'indifférence de la législation en matière de divorce appellent peut-être quelques réserves, M. le Président se fait auprès de lui l'interprète des félicitations de l'assemblée pour sa brillante communication.

L'ordre du jour de la prochaine séance (21 novembre) est ainsi fixé :

1° Renouveaulement du Bureau. — Communication de la liste préparée par le Conseil, en vertu de l'article 6 du règlement.

2° *La Statistique de la prestation en nature sur les chemins vicinaux en France*, par M. Marx, inspecteur général des ponts et chaussées en retraite.

3° *La Statistique de l'émigration aux États-Unis*, par M. Armand Liégeois.

La séance est levée à minuit moins un quart.

CONFÉRENCES. — Au moment où va s'ouvrir, à la Sorbonne, sous les auspices de la Société, la seconde série de conférences de statistique, il est bon de rappeler en peu de mots le programme de celles de la dernière session, dont le succès a dépassé l'attente de leurs organisateurs et donné à cet enseignement une consécration définitive.

Cette première série a été inaugurée avec éclat par M. Levasseur, un des anciens présidents de la Société, qui a tracé de main de maître l'histoire de la statistique, rendu hommage à ses grands précurseurs, et montré les services à attendre d'une science, dont l'apparente aridité semblait faire le monopole de quelques praticiens.

Dans les conférences suivantes, le président actuel, M. Cheysson, et M. Lafabrègue se sont attachés à faire connaître les méthodes numériques et graphiques, que cette science met en œuvre, et les garanties d'exactitude qu'elle présente, en dépit de certaines critiques suggérées par l'ignorance ou la légèreté.

Les conférenciers qui leur ont succédé se sont moins occupés des procédés que des résultats et des faits rentrant dans leur spécialité :

M. T. Loua a parlé des *Recensements de la population* ; M. Yvernès, de la *Statistique judiciaire* ; M. le D^r Lunier, de l'*Alcoolisme* ; M. de Foville, de la *Fortune de la France* ; M. Gimel, de la *Division de la propriété* ; M. Cl. Juglar, des *Crisis financières* ; M. Fournier de Flaix, des *Banques anglaises* ; M. Beaurin-Gressier, de la *Navigaton intérieure* ; et enfin M. Schelle, de la *Statistique des chemins de fer*.

Ces conférences ont été accueillies avec la plus grande faveur par l'auditoire qui remplissait la salle Gerson. D'ailleurs, le Journal de la Société a publié celles de MM. Gimel, Fournier de Flaix, Beaurin-Gressier, Yvernès et de Foville, de sorte que ceux même de nos lecteurs qui ne les avaient pas entendues ont pu en apprécier la valeur et l'intérêt scientifiques (1).

Quant aux conférences de la 2^e série qui va s'ouvrir le 14 novembre, nous avons pris nos dispositions pour nous en procurer le texte et nous sommes heureux d'annoncer que nous comptons pouvoir les mettre successivement sous les yeux de nos lecteurs.

(La Rédaction.)

(1) Voir ci-après, page 418, en note, l'indication des numéros et des pages du Journal correspondant à la publication de ces cinq conférences.